

MISSION HANDICAP

Stimuler l'employabilité dans un cadre légal et encourageant pour les travailleurs en situation de handicap

LA MISSION HANDICAP, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un engagement à long terme

Engagé dans une politique visant à promouvoir l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la fonction publique territoriale, le CDG74 s'est fortement impliqué dans une démarche visant à accompagner les employeurs affiliés dans leur gestion des ressources humaines des personnes en situation de handicap.

La loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », impose aux employeurs publics qui emploient au moins 20 personnes en équivalent temps plein, une obligation d'emploi de 6 % de travailleurs en situation de handicap.

Un partenaire, une convention, un accord

Le CDG74 est depuis 2009 partenaire du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (**FIPHFP**).

L'objectif est de répondre aux besoins des collectivités, soucieuses d'intégrer des actions en faveur des travailleurs handicapés dans la gestion de leurs ressources humaines.



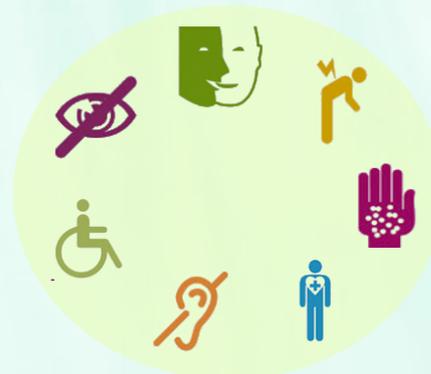
80% c'est le nombre de handicap dits « invisibles »

12 Millions : le nombre de personnes ayant déclaré une ou plusieurs déficiences occasionnant une gêne dans leur activité quotidienne

16 ans : pour 85% des personnes en situations de handicap, ce dernier est apparu après 16 ans

COMMENT LA MISSION HANDICAP VOUS ACCOMPAGNE-T-ELLE ?

- En vous **informant** sur la thématique du handicap dans la fonction publique territoriale,
- En vous **aidant** à recruter des agents en situation de handicap,
- En **facilitant** le maintien dans l'emploi ou le reclassement de vos agents inaptes ou en risque d'inaptitude,
- En vous **guidant** dans le recrutement d'apprentis en situation de handicap.



DE QUELS OUTILS LA MISSION HANDICAP DISPOSE-T-ELLE ?

La convention FIPHFP/CDG 74

Sur la base de l'article 23 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 qui définit les missions confiées aux Centres de Gestion, il s'agit de favoriser, dans le cadre d'un plan triennal, le développement de l'emploi et de l'insertion des travailleurs handicapés dans les collectivités affiliées au CDG 74.

Depuis 2009, 3 conventions successives ont été signées avec le FIPHFP.

Les engagements de la convention en cours (2017/2019) sont les suivants :

- Sensibiliser, informer autour de l'emploi d'agents en situation de handicap,
- Favoriser le recrutement d'agents en situation de handicap. Permettre aux employeurs de répondre à leur obligation d'emploi, (conventionnement avec Cap Emploi/Sameth),
- Accompagner le maintien ou le reclassement,
- Favoriser le recrutement d'apprentis en situation de handicap (Partenariat avec Solidarité pour Réussir).



Les partenariats

FIPHFP : le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique, répond aux problématiques d'emploi et d'accessibilité sur le territoire.



Solidarité pour Réussir : association spécialisée dans l'insertion des publics fragilisés.



Cap Emploi Sameth : organisme de placement spécialisé pour les demandeurs d'emploi et travailleurs en situation de handicap.



AGIR'H : cabinet de conseil spécialisé dans la thématique du handicap.

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées.



Le catalogue des interventions du FIPHFP

En complément des dispositifs de droit commun, il permet de financer les éléments favorisant le recrutement ou le maintien dans l'emploi par des aides techniques et humaines, des bilans ou formations (sous conditions), ainsi que via des informations des collectifs de travail.

Pour plus d'information .. Contacter votre CDG

Rendez vous dans votre Centre de Gestion 74 au :

44 Rue du Goléron

74 370 ANNECY

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h15 à 17h00
(16h00 le vendredi)

Téléphone (accueil) : 04 50 51 98 50

Courriel : cdg74@cdg74.fr

Retrouvez-nous également sur notre site internet

<http://www.cdg74.fr>

Coordonnatrice handicap :

Anne FAUCONNET

Téléphone : 04 50 09 53 70

Courriel : anne.fauconnet@cdg74.fr